

- Mettre à la disposition de chaque enseignant une bonne gamme de ressources pédagogiques (documents, cours en ligne, grilles d'évaluation des cours, etc.).

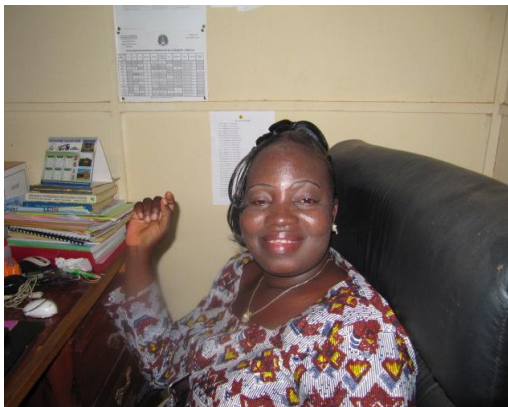
IV COOPERATION ET PARTENARIAT

- Etablissement de relations de coopération et de partenariat avec des institutions et des organismes nationaux et internationaux ayant les mêmes objectifs.
- Conduite de projets de recherche.
- Conception de modules de formation initiale ou continue en pédagogie universitaire.
- Organisation de manifestations scientifiques.
- Echanges d'informations, de documentation, d'expertise en recherche pédagogique.
- Conduite de toute autre activité ayant les mêmes objectifs.

V- ORGANISATION

Les organes du C.P.U sont :

- Le Conseil Scientifique.
- La Direction.



Dr SOUGOTI/GUISSOU Marie Laure
Directrice du CPU

Le CPU comprend:

- Un service chargé de l'Accueil et de l'Information ;
- Un service chargé de la Formation ;
- Un service chargé de la Recherche et de la prospective ;
- Un Service financier et comptable ;
- Deux laboratoires de recherche en Science de l'éducation.



**CENTRE DE PEDAGOGIE
UNIVERSITAIRE (C.P.U.)**



- ✓ Développer des pratiques pédagogiques
- ✓ Accroître la qualité de l'enseignement supérieur
- ✓ Développer la culture de l'excellence à l'université
- ✓ Assurer des formations en master et doctorat en sciences de l'éducation

Adresse :

Université de Koudougou :
B.P. 376 Koudougou
Tél : (00226) 50 44 01 22/25
Site: Web: www.univ-koudougou.bf.
CPU : (00226) 50 44 23 19
Courriel : infocpu.ukbf@gmail.com

I- PRESENTATION

- Le C.P.U. a été créé par Arrêté n° 2009-165/MESSRS/SG/UK du 25/06/2009. Il a pour missions le développement des pratiques pédagogiques au sein de l'UK dans le but d'accroître la qualité de l'enseignement et de développer l'excellence dans le secteur éducatif tant par les pratiques que par la recherche.

II- OBJECTIFS

- Accueillir les nouveaux enseignants en les introduisant dans le métier à travers une information et une formation sur l'enseignement universitaire.
- Identifier et partager les bonnes pratiques en matière d'enseignement universitaire.

- Stimuler la créativité dans les pratiques pédagogiques et diffuser les pratiques innovantes.
- Promouvoir une formation continue des enseignants du supérieur en fonction des besoins identifiés.
- Mettre à la disposition des enseignants un cadre d'échanges et de réflexion afin de répondre à leurs besoins de renforcement de compétences en matière d'enseignement universitaire.
- Stimuler la création d'équipes de recherche sur des problèmes spécifiques à l'enseignement universitaire.
- Stimuler la création de laboratoires pour la recherche et des formations doctorales en Sciences de l'éducation.

- Valoriser les résultats de la recherche.

III- STRATEGIES

- Création d'un environnement propice à l'expansion de la pédagogie universitaire.
- Formation aux TICE.
- Concertation de proximité entre enseignants en vue de:
 - Introduire de nouvelles pratiques, partager des expériences à travers des ateliers, séminaires de formation, etc. ;
 - Produire dans un esprit d'interdisciplinarité et de co-construction des savoirs en enseignement et en recherche ;